



// dossier

Mobilités douces, on accélère le mouvement !

Espaces verts
Chut... Ça pousse !

// page 8



actualité

ma ville... d'avenir et innovante

4 // CLSPD : se donner les moyens et agir collectivement

5 // Des locaux plus fonctionnels pour la police municipale

6 // Imaginer ensemble le cadre de vie de demain

ma ville... d'environnement

7 // En route vers la transition verte

8 // Gestion différenciée des espaces verts : chut... ça pousse !

ma ville... citoyenne

9 // Retour sur le Conseil municipal du 17 mai



portrait

// Djilali Boukhari

Écrire pour comprendre...



en mouvement



dossier

// Mobilités douces, on accélère le mouvement !



culturelle

20 // Infèrnum Kermès, une kermesse menée à un train d'enfer !

21 // Les mondes d'Elmira...



active

// Un stage et une championne !



en vues

// Bal de la Liberté

Sous les platanes, la danse...



expression politique



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



© Stéphanie Nelson



Face à l'ultralibéralisme, la réponse est donc dans des actions concrètes et concertées, portées par des services publics de proximité engagés avec force pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.



Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex

Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Audrey Taupenas Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin, Audrey Taupenas Mise en pages Emmanuelle Billon, Laurene Siméan Photos Gaëlle Cheurlin (GC), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS), Audrey Taupenas (AT), Salima Yediou (SY) Photos expressions politique p 24-25 Patricio Pardo-Avalos Photo Une Stéphanie Nelson.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.06.22

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Retrouvez aussi l'actualité en vidéo sur ville de Saint-Martin-d'Hères





Contre les inégalités, des actions concrètes et collectives !

Comment réagissez-vous au dernier rapport d'Oxfam qui pointe l'explosion des inégalités ?

David Queiros : L'étude menée par l'ONG est frappante. Depuis le début de la pandémie, il y a toutes les 30 heures un milliardaire de plus dans le monde. Dans le même temps, 263 millions de personnes pourraient basculer dans l'extrême pauvreté en 2022, sans compter les 20 millions de morts du Covid-19. Des peuples entiers voient leur système de soins ou éducatif s'effondrer et leurs revenus se réduire sous le poids d'une inflation incontrôlée. En revanche, la richesse des milliardaires des secteurs de l'agroalimentaire et de l'énergie a augmenté de 453 milliards de dollars ces deux dernières années ! 30 ans de politique ultralibérale font ce résultat.

En France, la "recette" est la même. En ce moment même, des urgences n'accueillent plus de patients ; le métier d'enseignant a tellement été dégradé que des professeurs précaires sont recrutés par des "job-dating". Quant aux classes populaires et aux classes moyennes, elles subissent en un an des hausses de prix de 26,5 % sur l'énergie et de 4 % sur l'alimentaire.

Les réponses existent face à ce constat chaque jour plus inquiétant : la mise à contribution des ultrariches ; une hausse généralisée des salaires et des retraites ; le soutien massif de l'État dans les services publics et les projets des collectivités.

À l'échelle locale, quelles réponses peuvent-être apportées ?

David Queiros : Je vais partir d'un exemple très concret et très récent. Fin mai, nous avons inauguré avec l'adjointe à la culture la nouvelle fresque qui orne un bâtiment d'Alpes Isère Habitat, au niveau du Pont Potié, côté Champberton. Quand vous êtes sur la place du marché, vous regardez cette magnifique œuvre qui fait l'unanimité parmi les habitants du quartier. Vous voyez aussi l'ensemble des logements déjà

renovés ou en passe de l'être dans un espace public requalifié, à proximité d'une école refaite il y a peu et d'un pont Potié totalement réhabilité. Tout cela est le fruit de projets ambitieux, d'investissements importants de la Ville, de partenariats institutionnels forts (avec l'État, la Région, le Département, la Métropole, les bailleurs), d'échanges avec les habitants et les associations. Face à l'ultralibéralisme, la réponse est donc dans des actions concrètes, collectives et concertées, portées par des services publics de proximité engagés avec force pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.

En cette fin d'année, de très nombreux clubs sportifs martinérois ont réalisé d'excellentes performances. Qu'en pensez-vous ?

David Queiros : Je me félicite de leur réussite. Je me rendrai durant le mois de juin, avec l'adjoint aux sports et avec les responsables de l'Office municipal des sports, dans les clubs pour féliciter personnellement chacune et chacun de ces sportifs. Foot, hand, rugby, force athlétique, gymnastique, basket, volley, judo, taekwondo... les athlètes martinérois, qu'ils soient dans les sections jeunes ou adultes, chez les garçons ou chez les filles, ont d'abord montré leur envie de pratiquer leur passion et de s'y engager pleinement, après deux ans difficiles. Je veux aussi féliciter les dirigeants, les éducateurs, les encadrants et les bénévoles de ces clubs qui permettent aux sportifs de mener à bien leur saison. La Ville est partie prenante dans ces résultats, en offrant aux associations des infrastructures adaptées et de qualité et un soutien financier qui est resté sans faille durant la crise sanitaire. Le succès dans le sport est le fruit de plusieurs facteurs, même si le premier est bien évidemment le fruit du travail et de l'engagement des sportifs eux-mêmes. Bravo à toutes et tous pour avoir porté haut les couleurs de Saint-Martin-d'Hères. //

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)



Se donner les moyens et agir collectivement

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a eu lieu jeudi 5 mai avec les différentes instances participantes. Un bilan de l'année écoulée a été présenté ainsi que les priorités en matière de prévention et de sécurité.

Le maire, David Queiros, le préfet de l'Isère, Laurent Prévost, la directrice départementale de la sécurité publique, Fabienne Lewandowski, la déléguée du procureur de la République de Grenoble, Lydie Cheppe, la vice-présidente du Conseil départemental, Anne Gérin et la police municipale ou encore le service jeunesse, prévention

et médiation de la Ville, se sont réunis, pour faire le point sur les actions engagées ces derniers mois et pour évoquer les objectifs à venir.

Le maire a souligné ce « *partenariat de qualité entre tous les acteurs et une implication collective pour protéger les biens et les personnes* ». Lors de ce CLSPD, la stratégie et les bilans d'activité des polices nationale et municipale ont été présentés ainsi que les actions de prévention réalisées. À Saint-Martin-d'Hères, qui représente 14 % de la population de la circonscription de police de Grenoble* « nous n'enregistrons pas d'augmentation sur les atteintes aux biens avec 1 500 faits sur 365 jours et les cambriolages chutent de 19 %. La tendance est la même pour les vols avec violence en baisse de 50 % », a souligné Fabienne Lewandowski. La lutte contre les violences

intrafamiliales – et notamment celles faites aux femmes – a également été abordée. Il s'agit d'une priorité, comme l'a expliqué Lydie Cheppe.

Des moyens supplémentaires, des partenariats renforcés

La Ville a déployé plus d'une cinquantaine de caméras de vidéoprotection et a renforcé les effectifs de sa police municipale. En deux ans, le nombre d'agents est passé de 6 à 15 et les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont aujourd'hui quatre (ils étaient deux en 2019). Une brigade à moto patrouille chaque jour

afin de mener des opérations de sécurité routière, de lutter contre les rodéos, de réguler le trafic ou encore d'effectuer des contrôles de

vitesse. En parallèle, la municipalité travaille en étroite collaboration

avec différents acteurs. Depuis 2021, des Groupes de partenariat opérationnels (GPO), coordonnés par la police nationale, se tiennent chaque mois et une Veille tranquillité opérationnelle (VTO) a été mise en place par la police municipale. Parce que la prévention est l'une des pierres angulaires dans la lutte contre la délinquance, le service prévention/médiation a été réorganisé afin d'intervenir dans la proximité en partenariat avec l'ensemble des acteurs. La Ville active ainsi l'ensemble des leviers dont elle dispose pour veiller à la tranquillité publique des habitants. // GC

* Elle comprend Saint-Martin-d'Hères, Echirolles, Fontaine, Gières, Grenoble et La Tronche

6 208 interventions effectuées par la police municipale en 2021. 19 % de cambriolages en moins. 50 % de baisse des vols avec violence.

Des locaux plus fonctionnels pour la police municipale

La visite des nouveaux locaux s'est déroulée le 5 mai, en présence du maire, David Queiros, de Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, d'Isabelle Hazen responsable de la police municipale, de Fabienne Lewandowski, Directrice départementale de la sécurité publique (DDSP) et de Christian Goyheneix, son adjoint.



Le maire, David Queiros, entouré de Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, d'Isabelle Hazen, responsable de la police municipale, de Fabienne Lewandowski (DDSP) et de Christian Goyheneix, son adjoint.

Le réaménagement et l'extension intra-muros du poste de police municipale ont été réalisés en totalité par la Ville. En raison d'une faible modularité et d'une surface devenue insuffisante (183 m²) des anciens locaux, ainsi que de l'accroissement des effectifs, la surface du nouvel espace a été portée à 222 m². Ces travaux importants, réalisés d'octobre 2021 à mars 2022, permettent une meilleure visibilité du poste de police, un accueil du public optimisé avec un bureau dédié ainsi que l'amélioration des conditions de travail des agents. L'opération de rénovation a compris la création d'un vestiaire équipé pour les femmes, pouvant accueillir jusqu'à

220 m² de locaux rénovés pour 19 policiers et ASVP*
*Agents de surveillance de la voie publique

7 agentes. Le nouveau vestiaire hommes est dimensionné pour 14 agents. Le remaniement de la salle de repas-repos a ouvert cette pièce traversante lui procurant une visibilité vers l'extérieur. Les locaux administratifs et le poste d'accueil ont été complètement reconfigurés. Maintenant, ils offrent plus de fonctionnalité aux agents. La création d'un mobilier adapté et sur mesure a fait l'objet d'une concertation avec les policiers municipaux afin de prendre en compte les spécificités de leur métier. La salle d'opérations ainsi équipée

est devenue un "flex-office*" comportant des espaces de rangements individuels, des postes de travail mutualisés. Sur les ouvertures en façade, une vitrophanie* signalétique et décorative a été apposée le 11 avril dernier afin de renforcer la visibilité et le repérage par les habitants du service de la police municipale. Avec toutes ces améliorations, les locaux sont maintenant opérationnels, et les 19 agents ont pris leurs marques au sein de leurs bureaux, prêts à servir la population. // KS

*Bureau flexible

**Film autocollant qui s'applique sur une vitre

Médiateurs : des agents facilitateurs du vivre ensemble

Dans le cadre du déploiement de la nouvelle politique jeunesse, les médiateurs ont intégré le Pôle jeunesse, devenu le service jeunesse, prévention et médiation.



Cette réorganisation s'est accompagnée d'une évolution de leurs missions, notamment en termes de proximité auprès des jeunes et des habitants sur l'ensemble de la commune. Chaque médiateur est désormais référent auprès d'une maison de quartier,

travaille en étroite collaboration avec les professionnels du secteur action sociale de proximité du CCAS ainsi qu'avec les animateurs, les médiathécaires, les animateurs sportifs et jeunesse... La présence régulière et bienveillante qu'ils

assurent aux abords des collèges, des écoles élémentaires, sur l'espace public, l'attention et l'écoute qu'ils portent à la population contribuent à tisser des liens, à instaurer des relations de confiance porteuses pour tous. Qu'il s'agisse

de "remettre le pied à l'étrier" à des jeunes en les accompagnant à la Mission locale ou au PIJ pour des démarches administratives, la reprise d'études ou la recherche d'un emploi ; d'assurer la sérénité des baigneurs à la piscine municipale ou encore d'orienter des habitants vers le conciliateur de justice quand un différend peine à se résoudre entre voisins, les médiateurs sont au nombre des personnes ressources sur lesquelles les Martinérois peuvent s'appuyer. // NP

Grand projet Quartiers sud

Imaginer ensemble le cadre de vie de demain

Après une première réunion publique de lancement, la concertation autour du grand projet Quartiers sud s'est ouverte en mai autour de quatre ateliers thématiques. Après celui s'intéressant à l'habitat, riverains, élus et techniciens ont discuté cadre de vie lors de la séance du 24 mai.

Les participants, dont une quinzaine d'habitants, ont ouvert la séance autour d'un quiz : "Quel âge ont les platanes de la place Paul Éluard"⁽¹⁾ ; "À quoi correspondent les espaces publics ?"⁽²⁾ ; "Combien de véhicules circulent chaque jour sur l'avenue Marcel Cachin ?"⁽³⁾...

Après cette entrée en matière, les échanges se sont poursuivis en groupes. Sur les tables, un plan de la ville et des gommettes de couleur destinées à matérialiser les points forts des quartiers Paul Bert et Paul Éluard, les lieux agréables, vivants, ceux qui le sont moins, qui mériteraient d'évoluer, de faire l'objet d'aménagements... Les discussions ont été franches et nourries. Puis chacun a été invité à imaginer son quartier idéal. « *L'apport de végétation* » a largement



L'atelier participatif "cadre de vie" du 24 mai.

été plébiscité, de même que « *le développement des pistes cyclables* », « *la création de cheminements piétons* », « *l'accès aux transports en commun* » ou encore « *la création de pôles de commerces de proximité* ». Le souhait d'une présence d'équipements sportifs et culturels, de services médicaux et paramédicaux a également été soulevé par plusieurs Martinérois, de même que l'envie de voir un quartier « *ouvert, peu ou pas clôturé* », avec une place accordée à la voiture revue à la baisse... À l'issue de ces

ateliers qui permettent de se projeter en tenant compte des réalités et en mesurant les différents enjeux, un dépouillement du questionnaire lancé auprès des habitants viendra compléter ce diagnostic partagé. Les rencontres reprendront à l'automne : « *Nous reviendrons vers vous avec les élections de base qui serviront à la concertation sur l'élaboration du projet en lui-même* » a précisé Colin Jargot, conseiller délégué à la participation citoyenne. // NP

ÉRIC SARREBEYROUX Habitant du secteur Paul Bert

"J'ai participé aux deux premiers ateliers, je serai présent à celui consacré aux commerces et équipements. Je viens pour comprendre la vision de la Ville, échanger avec les techniciens et les élus, confronter les points de vue, partager avec d'autres habitants. Nos quartiers vieillissent, il est important de se projeter. En tant qu'habitant du secteur de longue date, je sens bien qu'il faut qu'il se passe quelque chose, que le quartier se renouvelle."



⁽¹⁾Entre 60 et 100 ans. ⁽²⁾Voiries, trottoirs, cheminements, parcs, squares, places.

⁽³⁾5 500 véhicules/jour (8 000 sur l'avenue J. Vallès ; 6 500 sur l'avenue A. Croizat). Retrouvez les quiz des ateliers sur saintmartindheres.fr

>> Prochain atelier "Agriculture urbaine" : mardi 28 juin, à 18 h, maison de quartier Paul Bert.
>> Plus d'infos : saintmartindheres.fr > Cadre de vie > Urbanisme et aménagement > Projets urbains - Mail : quartiersud@saintmartindheres.fr

Site ex "Euromaster", un début de chantier prévu en juillet

Ce projet donne le coup d'envoi d'un renouvellement plus vaste de l'avenue Gabriel Péri, visant à la transformer en boulevard urbain pour remplacer progressivement les enseignes héritées de l'urbanisme commercial de périphérie. L'opération est réalisée sur un site dont la dépollution est en passe d'être achevée, 15 % de sa surface initiale sera végétalisée et aménagée en pleine terre. Ce bâtiment, baptisé La



L'architecte en charge du projet est l'agence Safari Moon.

Passerelle, par le promoteur Neo City, comprendra un plateau tertiaire de 600 m² avec des bureaux, essentiellement

destinés à des professions libérales. 43 logements du T2 au T4 en accession libre (dont 10 en logement social) seront

également disponibles. Une résidence hôtelière de 143 petits logements, destinés à de jeunes actifs, à des étudiants, offrira des services mutualisés (buanderie, garages à vélos, etc.) et une conciergerie. La construction débutera en juillet avec une livraison prévue en 2024. Avec la finalisation de la Zac Neyrpic, la Ville et la Métropole travaillent sur le projet de requalification de l'avenue et de ses carrefours. //

En route vers la transition verte

En 2020, des professeurs du CAP électricien du lycée Pablo Neruda répondaient à l'appel à projet eTwinning Erasmus, "Transition verte de l'énergie électrique - TV2E" avec pour partenaire le Colegiul Tehnic Energetic de Cluj Napoca en Roumanie. Zoom sur une belle aventure.



Visite de la centrale hydroélectrique de Mărișel, en Roumanie.

Former des électriciens écoresponsables, acquérir des connaissances sur les énergies renouvelables, réaliser plusieurs productions collaboratives, tels sont les objectifs de ce projet porté par cinq enseignants du CAP électricien : Isabelle Deléglise, Cécile Lavit, Alexandra Cadegiani, Mustapha Nour et Laurent Dhaze. Financé par l'Union européenne, ce programme permet aux élèves français et roumains de réfléchir et de coopérer autour d'un même projet, d'acquérir une meilleure aisance des outils numériques et de se mettre en contact avec des cultures différentes pour s'interroger sur l'évolution de leur métier d'électricien écoresponsable. En

mars dernier, une délégation d'élèves de deuxième année de CAP s'est rendue à Cluj Napoca

ISABELLE DELÉGLISE

Professeure d'anglais



"De nombreux élèves ont progressé en anglais grâce aux échanges avec les lycéens roumains. Par ailleurs, ce type de programme valorise les jeunes et les cursus professionnels. Après l'obtention de leur CAP, ils peuvent, soit intégrer le marché du travail, soit compléter avec un autre CAP des métiers du bâtiment ou intégrer le cursus pour un Bac professionnel."

en Roumanie, puis en avril, les partenaires roumains, composés de douze élèves ont été reçus à Saint-Martin-d'Hères. En parallèle de ces échanges, les élèves martinérois ont bénéficié d'un encadrement théorique et pratique sur la conception d'éoliennes. Trois étudiants de l'École nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement (Ense3) de Grenoble

sont venus accompagner les lycéens ainsi que l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) via trois interventions. À la fin du projet, les élèves présenteront leur chef-d'œuvre, aboutissement d'un travail collaboratif et pluridisciplinaire qui comptera pour l'obtention du CAP. Une belle aventure, tant pédagogique qu'humaine pour ces lycéens. // GC

MUSTAPHA NOUR,

"Ce type de projet est une autre manière de faire travailler les élèves, de créer une interdisciplinarité très riche. Les jeunes ont alimenté la plateforme eTwinning avec un magazine, un album photo, des présentations sur les énergies renouvelables, des échanges avec leurs partenaires roumains... Ce programme est aussi une opportunité pour eux de faire un déplacement en Europe."



Professeur de génie électrique

L'énergie 100 % renouvelable, verte et locale aux centres du Murier et Guy Môquet



David Queiros, entouré de Christophe Bresson adjoint à l'environnement et Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, devant la chaufferie du Murier.

Mardi 3 mai, les deux chaufferies bois-granulés des centres du Murier et Guy Môquet ont été inaugurées.

Depuis 2006 et la mise en œuvre de son premier Plan climat air énergie, Saint-Martin-d'Hères relève les défis de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air, qui passe, entre autres, par la transition énergétique de son patrimoine bâti. Et les résultats sont là : les consommations énergétiques sont à la baisse, tout comme les émissions de CO₂, en chute de 30 % ! En 2021, poursuivant les objectifs qu'elle s'est fixés, la Ville est sortie intégralement du fioul en équipant les centres du Murier et Guy Môquet de chaufferies bois-granulés local*, cofinancées par la Ville, la Région et Grenoble-Alpes Métropole via l'Ademe. « Saint-Martin-d'Hères émet 47 tonnes de CO₂ en moins par an depuis la sortie du fioul », n'a pas manqué de souligner le maire lors de la visite inaugurale des sites de la colline. // NP

*Fabriqués dans le massif de Belledonne

Gestion différenciée des espaces verts

Chut... Ça pousse !



DR

Herbes folles prenant de la hauteur au pied des arbres, en bordure ou dans les recoins des parcs ; brassées de coquelicots ici, bouquet de campanules par là, pissenlits et herbes folles s'invitant dans les interstices au service de la biodiversité... Bienvenue dans l'ère de la gestion différenciée des espaces verts !

L'entretien de la végétation auquel s'attèlent tout au long de l'année 30 agents



© NP

du service dédié opère un nouveau tournant. Parc Jean Wiener, square des Éparres, couvent des Minimes, chemins piétonniers scrupuleusement sélectionnés en tenant compte des spécificités et des usages... : la première étape de mise en œuvre du plan communal de gestion différenciée concerne vingt-quatre sites. 34 960 m², soit 15 % des 230 600 m² de patrimoine d'espaces verts communaux font désormais l'objet d'une tonte raisonnée. Ainsi, la végétation pousse librement et les cycles de reproduction de la faune et de la flore sont respectés. Des interventions de fauchage seront réalisées une ou deux fois par an (été et/ou automne) en fonction des lieux.

Préserver la biodiversité en milieu urbain

L'objectif ? Laisser la nature faire son œuvre afin de développer et préserver la biodiversité en ville : des insectes rampants et volants, dont les indispensables pollinisateurs, à la petite faune, tels les hérissons pour qui les herbes hautes constituent un refuge. On l'aura compris, la gestion différenciée est une des réponses nécessaires face à l'effondrement de la biodiversité qui pourrait voir disparaître entre 500 000 et 1 million d'espèces

à l'échelle planétaire dans les dix prochaines années, selon le rapport de l'IPBES* publié en 2019.

La Ville est engagée de longue date en matière de protection de l'environnement. La tonte raisonnée des espaces verts

des arbustes ou encore l'expérimentation d'écopâturage menée en 2021 sur une parcelle du centre du Murier sont autant d'actions que la collectivité mène dans un souci constant de réduire son impact environnemental. // NP



© NP

vient compléter un panel de pratiques déjà mises en œuvre, comme l'abandon des produits phytosanitaires, depuis dix ans, la tolérance maîtrisée de la végétation spontanée, la diminution de l'arrosage automatique et l'apport de plantes peu gourmandes en eau dans les parterres paysagers, à l'image de ceux réalisés sur les places Frida Kahlo et Lucie Aubrac. La réduction des déchets verts, la mise en place de broyat**, la taille raisonnée

*Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, appelée aussi Giec de la biodiversité, regroupant 500 chercheurs

**Réduction sous forme de copeaux des déchets verts issus de la taille et de l'élagage

>> Plus d'infos sur la gestion différenciée des espaces verts sur > saintmartindheres.fr > Cadre de vie > Environnement

Conseil municipal du 17 mai

Adapter le PLUi aux évolutions du territoire

Porté par Grenoble-Alpes Métropole, le PLUi* fait actuellement l'objet d'une procédure de modification pour l'adapter aux évolutions des territoires, dont Saint-Martin-d'Hères, tout en suscitant des observations de la Ville.



La Ville demande l'intégration d'orientations spécifiques dans le règlement du patrimoine du PLUi pour le quartier de La Cerisaie.

© Patricio Pardo-Avalos

Dans la poursuite de sa dynamique d'évolution de façon à prendre en compte les nouveaux besoins du territoire et d'adapter au mieux les prescriptions réglementaires aux projets communaux, Grenoble-Alpes Métropole a engagé, après concertation, une modification de droit commun n°1 du PLUi, par délibération du Conseil métropolitain. Au vu des changements qui en découlent, la Ville a fait part de son avis sur ce dossier de modifications.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine
séance mercredi
29 juin à 18 h à la
Maison communale
et sur la chaîne
Youtube de la
Ville

Des demandes d'adaptations

Ces demandes visent à adapter le PLUi aux secteurs de projets de la commune : Rival, quartiers sud, Gabriel Péri, Glairons, Jean Jaurès et Paul Langevin. Elles ont également pour objectifs de favoriser une densification diversifiée et bien intégrée de la ville, de développer de la pleine terre dans les projets urbains, de préserver les empreintes du passé via le recensement d'éléments de patrimoine. En revanche, au regard de l'impact de certaines modifications pour le territoire martinérois, la commune émet un certain nombre de remarques. Elles s'articulent autour de l'adaptation des règles communes du PLUi

relatives au calcul du coefficient d'espaces verts, aux seuils de stationnement, à la pente de toit. Elles concernent également l'intégration, dans le règlement du patrimoine, d'orientations spécifiques pour le quartier de La Cerisaie. Enfin, la commune émet des demandes concernant les emplacements réservés et les marges de recul pour garantir une bonne mise en œuvre du futur projet de requalification urbaine de la section centrale de l'avenue Gabriel Péri. // GC

**Délibération adoptée à la majorité
(3 oppositions, 2 abstentions)**

*Plan local d'urbanisme intercommunal en application depuis le 28 janvier 2020

MÉTROPOLE

Sensibiliser la jeunesse

Afin de sensibiliser la jeunesse aux risques liés aux consommations de produits psychoactifs en milieu festif, Grenoble-Alpes Métropole attribue une subvention à trois associations.



© Shutterstock

Suite à un appel à projets, le Conseil métropolitain a acté le soutien aux associations Keep Smiling, Serein.e.s et Avenir Santé, pour la mise en œuvre de leurs plans d'actions sur

la période de mai 2022 à décembre 2022. Pour la troisième année consécutive, Grenoble-Alpes Métropole subventionne des actions en faveur de la réduction des risques et des

dommages liés aux consommations d'alcool et autres substances psychoactives à destination des jeunes en milieu festif. Les nouveaux objectifs s'ordonnent autour de la limitation des consommations de substances psychoactives, de la prévention des risques liés ; d'aller vers des prises de conscience des jeunes sur les dangers et le renforcement de la sensibilisation des publics et des organisateurs de soirées aux problématiques de harcèlement, violences discriminatoires et violences liées aux genres en milieu festif. // GC

EN LIGNE

Retrouvez l'ensemble
des délibérations sur
saintmartindheres.fr

Djilali Boukhari

Écrire pour comprendre...

Djilali Boukhari vient de publier son deuxième ouvrage : *La Dysharmonie*. Un roman sociologique qui met sur le devant de la scène un pan de la jeunesse du quartier Paul Mistral dans les années 1990. Une jeunesse, dont il a fait partie, ballottée par le poids de ses origines, ses désirs et la réalité d'une société peu propice à l'inclusion sociale.



Sociologue de formation, Djilali Boukhari affiche un parcours atypique et brillant. « *Au collège, j'étais en échec scolaire. J'ai été orienté en chaudronnerie. Après deux ans de formation, j'ai changé de voie, passé un CAP mécanique générale, puis un BEP.* » Le jeune homme décide de poursuivre les cours, obtient son Bac, puis s'inscrit à la Fac où il choisit d'étudier la sociologie. Il décroche son DEA, enchaîne avec un Master Organisation et conduite du changement et se spécialise ensuite en obtenant un diplôme d'ergonomie à l'Institut d'Étude du Travail de Lyon. Aujourd'hui consultant en organisation et santé au travail, le Martinérois réserve un peu de son temps précieux pour s'extraire du quotidien et se livrer à l'écriture : « *J'écris depuis le lycée. Des textes qui n'étaient lus que par moi et qui finissaient bien souvent à la poubelle...* » Le temps passant, celui qui se définit comme auteur plutôt qu'écrivain confie « *ouvrir un peu plus ses textes aux autres* ». Son premier ouvrage, *Entre amour et amertume*, une biographie familiale axée sur l'immigration publiée en 2010 aux éditions L'Harmattan, en aura peut-être ouvert la voie... En même temps qu'il répondait « *à un besoin d'écrire, d'exprimer des choses et de les soumettre aux autres.* » C'est chose faite une nouvelle fois avec la publication récente de *La Dysharmonie* aux éditions Thot. « *Une analyse sociologique romancée* » qui plante son décor dans le quartier Paul Mistral des années 1990, époque pendant laquelle « *le sentiment d'exclusion était fort et s'exprimait plutôt violemment* ». Au fil des pages, le lecteur s'immisce dans la vie et

l'intimité quotidienne d'une bande de jeunes de la cité, partage leurs questionnements, leur quête d'amour et d'un avenir que, pour des raisons propres à chacune et chacun, ils peinent à entrevoir. L'histoire des personnages centraux, Tonio et Ali, – celles des copains et des filles qui gravitent autour –, puise dans le vécu de l'auteur, arrivé en 1976, à tout juste 6 ans, « *directement d'Algérie à Mistral.* » Il y aborde les questions identitaires « *sous un angle humain plutôt que politique et dans une démarche compréhensive* » ; avec « *beaucoup de dérision* » et « *de recul* », aussi. *La Dysharmonie*, dit-il, « *c'est finalement le récit de l'éparpillement à l'intérieur de soi* ». Avec, en toile de fond, une réflexion sur cet héritage familial, culturel, religieux que nous recevons tous à la naissance et qui n'est pas sans induire la manière dont chacun se projette, ou qui, a contrario,

“
J'ai voulu décrire d'une certaine manière les mécanismes du processus de construction de soi.”

« *constitue une sorte d'empêchement de se projeter en tant qu'être social...* » Et s'il a choisi de s'exprimer à travers le roman, c'est parce que ce dernier donne un caractère poétique à son sujet d'étude tout en laissant au lecteur la possibilité d'en faire sa propre lecture grâce à l'imaginaire que ce genre littéraire autorise.

” En écrivant *La Dysharmonie*, « *j'ai voulu décrire d'une certaine manière les mécanismes du processus de construction de soi* ». Et souligner la confiance qu'il place dans l'humain, cet être « *toujours capable de s'accommoder, apte à trouver des issues, des solutions* ». // NP

La Dysharmonie : en vente sur <https://editionsthot.com/editions-thot/nos-auteurs/djilali-boukhari> et dans les librairies



Des fleurs en pagaille !

Coloré et débordant de fleurs, plantes en pots, herbes aromatiques, graines et autres succulentes proposées par une dizaine d'horticulteurs de bon conseil et à l'écoute des visiteurs, le Marché au fleurs, déployé samedi 30 avril sur la place du 24 Avril 1915 a tenu ses promesses. Un événement propice aux emplettes, mais aussi aux échanges autour de l'environnement et de la biodiversité avec l'Entente interdépartementale de démoustication (EID), Trièves compostage, L'abeille martinéroise, le service municipal environnement, ainsi qu'aux animations assurées par la Scop Terre vivante. Poétique et bucolique, le parterre paysager, et sa mare éphémère, réalisé par les agents des espaces verts a lui aussi retenu l'attention du public. //





Photos © Stéphanie Nelson

Commémoration du 8 mai : pour ne jamais oublier...

Dimanche 8 mai, à l'appel des élus et du Comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères, le public était convié au monument aux morts de la Galochère pour commémorer le 77^e anniversaire de la victoire sur le nazisme. Après les dépôts de gerbes, le maire, David Queiros, a rappelé que lors de ce conflit, « les victimes civiles ont été plus nombreuses que les victimes militaires, conséquence du système nazi où l'humain est banni, persécuté, exterminé... » À l'issue de la cérémonie, Jean Formetto, membre de la Fnaca, a remis la médaille de la Fnaca à Pascale Goy, en hommage à Ezio Goy, son père, décédé il y a deux ans, qui fut membre de la Fnaca et président du Comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères durant de longues années.



DR

Ciné-poème, un stage poétique et sonore

Dans le cadre du dispositif Passeurs d'images, près d'une vingtaine d'enfants martinérois se sont activés au Centre culturel lors du stage d'animation et de poésie sonore proposé du 25 au 29 avril. Organisé par Mon Ciné et la MPRA*, il a permis la création de poésies expérimentales mises en sons et images lors d'ateliers coanimés par le réalisateur David Meunier et Flaca Boonse, artiste sonore et visuelle. La semaine s'est conclue avec la restitution de leur travail créatif, sous forme de spectacle joué devant les parents.

*Maison de la poésie Rhône-Alpes

Gabriel raconte...

Depuis le mois d'avril, les maisons de quartier sont le point de départ de visites guidées conduites par le secteur patrimoine de la médiathèque. Découvrir des anecdotes, des personnages, des événements qui ont animé les différents quartiers de la ville, raviver les souvenirs, les partager avec d'autres habitants sont au cœur de ces rendez-vous. Mercredi 11 mai, "Gabriel [Péri] raconte..." a rassemblé une dizaine de participants, dont Claudine Kahane, adjointe à la culture. Lecture d'un extrait du livre Monsieur toubleu ; ancienne plaque de rue "du Bidal" apposée sur la façade de l'école ; dernier mas agricole encore debout rue Pierre Brossolette (notre photo)... ont lancé cette balade historique et printanière. Le prochain et dernier épisode est prévu mardi 12 juillet à 9 h 30, au départ de la maison de quartier Romain Rolland.



© NP

Hommage à ceux qui ont résisté à l'oppression

La commémoration du 27 mai fait référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) qui s'est déroulée en 1943 à Paris. Jean Moulin, alors délégué du général de Gaulle, souhaitait instaurer l'unification des différents mouvements de Résistance afin d'en coordonner plus efficacement les actions. La Journée nationale de la Résistance rappelle les valeurs comme le courage, la sauvegarde de la République, la solidarité ou encore la tolérance et le respect d'autrui...



DR



Photos © Salima Nekikeche

Des portes grandes ouvertes au conservatoire Erik Satie

Duo jazz saxophone, Chorale Mâtines d'Hères, atelier danse, essais d'instruments, rencontres avec les enseignants... la journée portes ouvertes du conservatoire Erik Satie du 21 mai a mis en lumière toute la diversité des disciplines artistiques enseignées. Avec ses 800 élèves, ses 40 enseignants, ses 20 rendez-vous musicaux par an ou encore ses 2 orchestres à l'école, le CRC Erik Satie rayonne sur l'ensemble du territoire martinérois et œuvre chaque jour à la diffusion de la culture.

Un samedi pour voir autrement

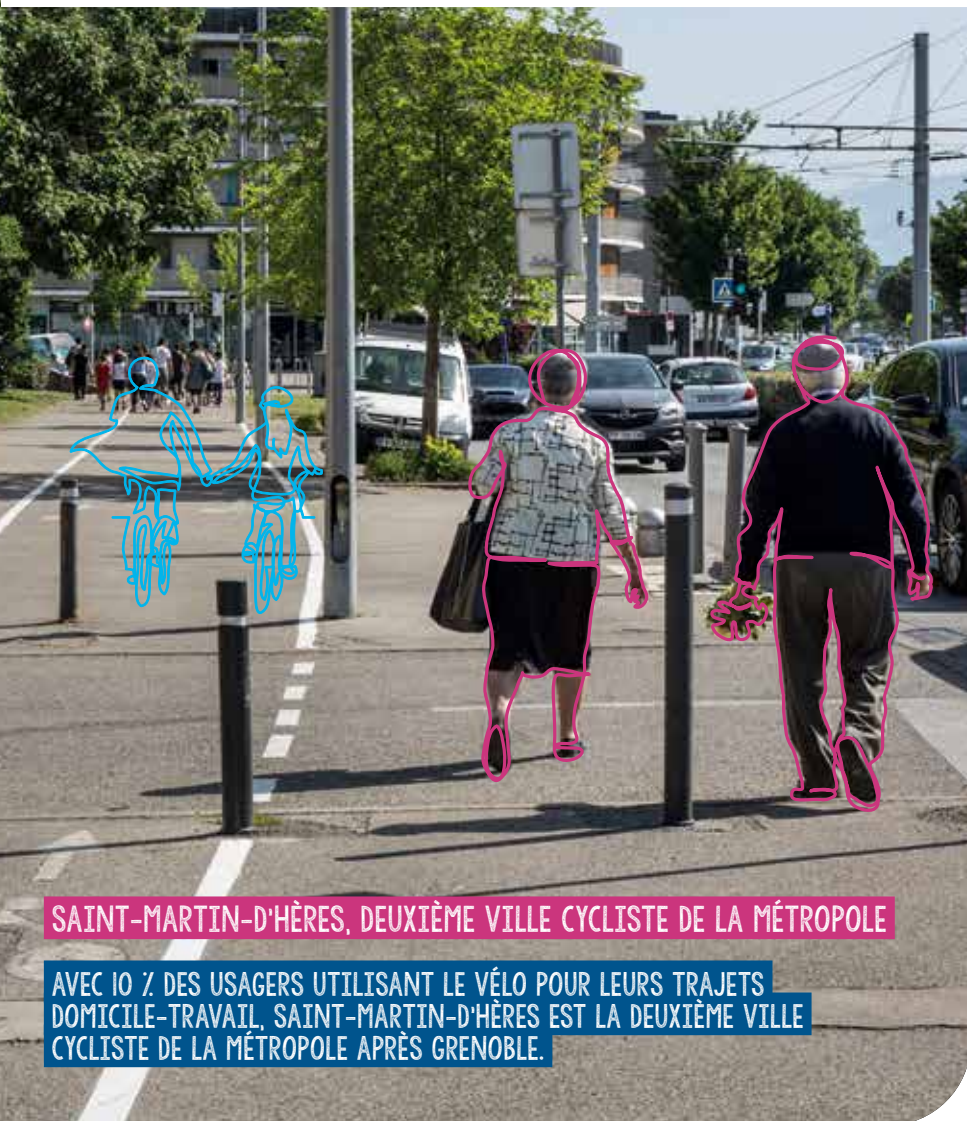
Samedi 21 mai, le Psp*, en partenariat avec la Ville, le Département et l'Agence régionale de santé, a organisé la 5^e édition de "Un samedi pour voir autrement" à la maison de quartier Paul Bert, autour d'activités collectives créatives, artistiques et festives. Avec cette initiative, qui s'inscrit plus largement dans un projet cohérent porté par le Psp et le service municipal petite enfance sur l'ensemble de la commune, il s'agit de sensibiliser les publics à la place qu'occupent les écrans dans les journées des enfants et des adolescents, ainsi qu'à se questionner collectivement pour trouver la bonne distance dans leur utilisation et d'en faire ressortir les bienfaits.

*Pôle de santé interdisciplinaire



© Salima Nekikeche

Mobilités douces, on ac



SAINT-MARTIN-D'HÈRES, DEUXIÈME VILLE CYCLISTE DE LA MÉTROPOLE

AVEC 10 % DES USAGERS UTILISANT LE VÉLO POUR LEURS TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL, SAINT-MARTIN-D'HÈRES EST LA DEUXIÈME VILLE CYCLISTE DE LA MÉTROPOLE APRÈS GRENOBLE.

© Stéphanie Nelson

L'autopartage : une autre façon DE SE DÉPLACER EN VOITURE

Récente et peu polluante (moins de 120 g de CO₂ par km), une voiture Citiz remplace 10 voitures individuelles et jusqu'à 15 places de stationnement : autant de bonnes raisons de se lancer dans l'autopartage.

À Saint-Martin-d'Hères, six stations sont à disposition, 24 h/24 et 7j/7 pour des trajets courts, une journée, un week-end... Différentes formules sont proposées (abonnements...). En parallèle, pour les utilisateurs Citiz, les petites voitures rouge et noire Yea ! sont disponibles en libre service 24 h/24, sans réservation et sans station : il suffit de

"badger", de l'utiliser et de la déposer sur n'importe quelle place de stationnement. Il est également possible de mettre sa voiture personnelle, - elle doit avoir moins de 5 ans et afficher moins de 50 000 km - en autopartage en échange d'avantages financiers et/ou pratiques. // NP



>> Les véhicules Citiz à Saint-Martin-d'Hères : clinique Belledonne, Espace Brun-Biscuiterie, gymnase Colette

☞ Besson, Maison communale, Zone d'activités Mayencin, avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté

>> Plus d'infos sur alpes-loire.citiz.coop

Pour l'ensemble de leurs trajets quotidiens, 45 %* des Martinérois se déplacent à pied (38 %)* ou à vélo (7 %)*. 37 % utilisent la voiture* : c'est moins que dans les autres communes de la métropole. C'est bien ! Et cela laisse présager que les aménagements en cours ou à venir pour conforter les déplacements des piétons comme des cyclistes et aller vers un partage de l'espace public équilibré, confortable pour tous et apaisé, contribueront à convaincre de nouveaux automobilistes de laisser la voiture au garage plus souvent. Parce que, au regard des enjeux climatiques et de santé publique, il faut accélérer le mouvement, ensemble ! // NP

Transports en commun : ÇA ROULE !

Les transports en commun constituent eux aussi une réelle alternative à la voiture. Saint-Martin-d'Hères et le campus sont desservis par 3 lignes de tram, 4 lignes de bus Proximo et 3 Chronobus, dont le C5 passé en articulé récemment. Le Plan de déplacement urbain 2018-2030 prévoit un certain nombre de mesures incitatives en déployant davantage son réseau de bus et de tram. Par exemple, en 2026, la ligne D du tram devrait être étendue depuis le domaine universitaire jusqu'à la gare de Grenoble en empruntant le maillage existant et la Ville continue de défendre son prolongement jusqu'à Grand'Place. // NP



© Stéphanie Nelson

Accélère le mouvement !

Bon pour la santé, non polluant et économique, le vélo coche toutes les cases. Les usagers de la région grenobloise l'ont bien compris puisque, selon l'enquête EMC² (Enquête mobilité certifiée Cerema) menée par le Smmag sur la région grenobloise*, l'utilisation de la voiture recule de 14 % entre 2010 et 2020, quand la part modale du vélo bondit de 80 % et la marche de 14 %.

Poursuivre le maillage cyclable

En lien étroit avec les communes, la Métropole poursuit le maillage du réseau cycles de l'agglomération afin de faciliter les itinéraires, de rendre les trajets des usagers plus confortables et plus rapides. Saint-Martin-d'Hères veille à intégrer les modes de déplacements actifs dans l'ensemble de ses projets d'aménagement urbains. C'est le cas du grand projet Quartiers sud qui fera la part belle aux piétons et aux

cycles en leur dédiant des espaces végétalisés et sécurisés, de l'avenue Gabriel Péri dont l'étude de réalisation d'une bande cyclable est en cours, ou encore de la promenade piétons - cycles prévue le long de la voie ferrée, dont l'étude démarre aussi cette année.

Quelle place pour la voiture ?

Donner sa juste place aux modes actifs de déplacements ne signifie pas bannir la voiture. Tout est question d'équilibre : l'enjeu est bien de partager l'espace public harmonieusement en retravaillant l'espace dévolu à la voirie et au stationnement... Pour autant, les chiffres sont là : la voiture est responsable d'une grande part de la pollution qui sature l'agglomération : + de 50 % des émissions d'oxyde d'azote et + de 20 % des particules fines. Elle provoquerait chaque année le décès prématuré de 140 à 150 habitants de l'agglomération selon l'Inserm**. Aussi, des mesures sont nécessaires pour enrayer le phénomène. Des solutions

existent. Certaines relèvent de l'initiative de chacun comme l'autopartage et le covoiturage qui, en diminuant l'autosolisme, diminuent d'autant le nombre de voitures en circulation. D'autres s'imposent aux propriétaires de véhicules et aux collectivités qui doivent les rendre effectives. C'est le cas des Zones à faibles émissions-mobilité (ZFE-m) instaurées par l'État à travers la loi Climat et résilience.

Des ZFE-m pour une meilleure qualité de l'air

Déjà mise en place avec succès dans 27 communes de la métropole***, dont Saint-Martin-d'Hères, pour ce qui concerne les véhicules utilitaires et les poids lourds, cette ZFE destinée à améliorer la qualité de l'air, lutter contre le réchauffement climatique et les pics de pollution qui sévissent régulièrement dans la cuvette grenobloise, s'appliquera progressivement aux véhicules particuliers. En 2023 les voitures Crit'Air 5 (diesel d'avant 2001,

essence d'avant 1997), soit 3 % des véhicules, ne pourront plus circuler à Saint-Martin-d'Hères et dans les 13 communes engagées. En 2024, ce sera au tour de voitures Crit'Air 4 (diesel d'avant 2006), soit 3 %, et l'année suivante les Crit'Air 3 (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006), soit 11 % des véhicules. Grenoble-Alpes Métropole et les collectivités concernées travaillent à définir les modalités d'application de cette mesure et l'accompagnement financier au changement qui pourrait être mis en place en direction des automobilistes. Une concertation va également être lancée par la Métropole cet automne. // NP

*Enquête (2019-2020) du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise à l'échelle des 359 communes du bassin de vie grenoblois

**Étude de l'Institut des biosciences avancées (centre de recherche Inserm-CNRS-Université de Grenoble)

***Déployée dans 10 communes en 2019, étendue à 27 en 2020, cette mesure législative interdit progressivement les véhicules les plus polluants et ne tolérera à partir de 2026 que les véhicules électriques, à hydrogène et Crit'Air 1

La Ville change ses pratiques, LES AGENTS AUSSI !

L'enjeu autour des déplacements concerne bien évidemment la commune qui change aussi ses pratiques. La municipalité active depuis de nombreuses années différents leviers pour diminuer son empreinte carbone liée aux transports.

Déjà, en réduisant et en renouvelant sa flotte automobile avec, notamment, l'augmentation de la part des véhicules électriques et la mutualisation des voitures de services. Saint-Martin-d'Hères développe également l'offre de stationnement pour les vélos et renforce, avec la Métropole, le maillage cycles. En parallèle, dans le cadre de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte, la Ville a mis en place un plan de mobilité pour les employés municipaux afin de limiter l'autosolisme pour les déplacements domicile/ travail et professionnels via, entre autres, une participation financière pour les agents ayant des abonnements Tag, Translère, Métrovélo... ou encore la mise à disposition de vélos avec ou sans assistance électrique. L'accompagnement des agents par la commune a incité nombre d'entre eux à effectuer un report modal vers des modes alternatifs à la voiture individuelle. En effet, sur les 15 dernières années, la part de l'autosolisme a diminué pour atteindre 33 % contre 52 % en 2007, tandis que la part du vélo a augmenté sur cette même période, en passant de 10 % en 2007 à 33 % en 2022. // GC



Challenge mobilité : un événement pour inciter les agents à venir au travail autrement.

À bicyclette, ON EST DOUX AVEC LA PLANÈTE

Depuis les tout premiers métrovélos lancés en 2004, les solutions de mobilités douces se multiplient au sein de la métropole et à Saint-Martin-d'Hères, qui propose aujourd'hui de nouveaux services en vertu de l'essor de l'électrique et d'un resserrement du maillage des pistes et des bandes cyclables.

Grenoble-Alpes Métropole est la première agglomération cycliste de France, notamment grâce à l'évolution constante de l'étendue de son réseau.

La Ville densifie son maillage cyclable

En 2022, les branches Campus et Saint-Just - Gare de Gières seront achevées, ainsi que la piste bidirectionnelle rue Massenet, dont la livraison est attendue à la rentrée. Les itinéraires cyclables des rues Henri Reyov et Gay seront confortées en cours d'année. Et après la réhabilitation de la passerelle piétons-cycles des Taillées, celle enjambant la rocade sud et la voie ferrée le sera cet été. La dynamique va se poursuivre avec la reconfiguration de l'avenue Marcel Cachin, celle des rues Frédéric Chopin et Émile Zola amorcée par des rencontres participatives entre les élus et les habitants, ainsi qu'avec le coup d'envoi de la mutation de



© Stéphanie Néson

l'avenue Gabriel Péri en boulevard urbain qui disposera d'une bande cyclable. C'est une façon nouvelle de repenser la ville, en y incluant la place des cycles, qui devient aujourd'hui prépondérante.

Petits trajets : le vélo a la cote !

La baisse de l'usage de la voiture s'accélère dans l'agglomération, notamment à Saint-Martin-d'Hères avec 7 % de sa population utilisant régulièrement le vélo. L'usage quotidien des cycles et trottinettes, limité en distance, s'élargit cependant peu à peu au périmètre métropolitain avec de nouvelles offres en usage libre. Une augmentation de 50 % en dix ans (2010-2020) se fait jour, avec une nette progression lors de la pandémie où les

transports en commun étaient moins prisés. L'enquête menée par le Smmag* sur les 359 communes du bassin de vie grenoblois a conduit les acteurs publics à revoir leur copie en accélérant le mouvement, tant pour la souplesse offerte par ces moyens de déplacements alternatifs que pour leur caractère vertueux énergétiquement et économiquement parlant. // KS

*Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec ses 475 km d'aménagements cyclables, dont 320 km de pistes cyclables, la métropole est l'un des réseaux les plus denses de France.

À Saint-Martin-d'Hères, les aménagements cycles représentent près de 40 km.

Chronovélo 2

LA CRÉATION DE LA BRANCHE GARE DE GIÈRES A DÉBUTÉ

Mi-mai, riverains martinérois et giérois de la future branche Chronovélo 2* "Saint-Just - Gare de Gières" étaient conviés à une réunion



© MVA

OSER LE VÉLO !

Envie de vous lancer ? Rendez-vous sur le site des mobilités de l'aire grenobloise : mobilités-m.fr pour choisir votre itinéraire, calculer la distance et le temps de trajet, bénéficier de conseils, louer un Mvélo+...

publique de présentation par le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag), Grenoble-Alpes Métropole et la ville de

Saint-Martin-d'Hères. Depuis le croisement des avenues Ambroise Croizat et Bataillon Carmagnole-Liberté, cette ligne bidirectionnelle emprun-

tera la rue Saint-Just, longera les jardins familiaux des Éparres, passera sous le pont de l'avenue Gabriel Péri, puis suivra la voie ferrée jusqu'à son terminus, gare de Gières. Les travaux sont prévus en trois phases. La première débutera courant juin sur le tronçon rue Saint-Just - rue Frédéric Mistral. Les suivantes s'échelonneront jusqu'à la fin de l'année. // NP

*Ligne Saint-Égrève / Grenoble Centre / Saint-Martin-d'Hères Campus / Gières gare

À vélo, JE M'ENVOLE !

À travers le Plan vélo et mobilités actives, la ville de Saint-Martin-d'Hères met en œuvre, via le programme "Savoir rouler à vélo" (SRAV)*, une dynamique orientée sur l'activité cycliste pour tous les publics.



Trois catégories de publics sont ciblées. Les élèves du CP au CM2, qui verront sous peu leur socle commun des apprentissages enrichi de sessions destinées à parfaire leur pratique cycliste et à générer de l'autonomie pour leurs déplacements. Trois blocs ont été définis par les EPS** : savoir pédaler pour acquérir les fondamentaux, savoir circuler avec la découverte de la mobilité douce de façon sécurisée dans la cour de l'école et savoir rouler en autonomie sur la voie publique lors de sorties de plein air. Par ailleurs, des stages pour consolider leur pratique sont organisés par l'École municipale des sports (EMS) lors des petites vacances, pour les jeunes de 4 à 14 ans. Enfin, deux sessions par an "Ça roule pour moi" ciblent les adultes en partenariat avec le CCAS, avec ateliers de remise en selle, éducation routière, petit entretien et réparations simples, ainsi que des balades de proximité sur les pistes cyclables alentour. Le service environnement et les maisons de quartier proposent, pour leur part, des parcours de découverte de la biodiversité. La Ville collabore avec le Smmag*** et ils portent ensemble une politique volontariste de développement de l'usage de la bicyclette, tout en accompagnant la population vers plus d'autonomie, en conjuguant hygiène de vie et plaisir de la balade. // KS

*Dispositif piloté par le ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports

**Éducateur physique et sportif

***Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

En juillet, vélos et trottinettes

SE DÉPLOIENT LIBREMENT...



TOUTES LES INFOS SUR MOBILITES-M.FR

dernier et la campagne de marquage des emplacements est intervenue courant juin pour que tout soit fin prêt pour un déploiement effectif début juillet. En effet, l'opérateur franco-néerlandais DOTT a été retenu comme titulaire du nouveau marché régissant la location de trottinettes et de vélos à assistance électrique (VAE) en libre service. Aujourd'hui, la ville est dotée de 63 stations réparties sur l'ensemble de son territoire, dont 20 sur le domaine universitaire, pour un parc total de 152 vélos et trottinettes. Les tarifs resteront les mêmes que ceux pratiqués par les précédents opérateurs avec cependant quelques nouveautés en matière de pass journaliers et mensuels. La qualité de la gestion quotidienne du stationnement est un enjeu primordial pour l'opérateur avec qui la Ville sera en contact régulier afin d'éviter et corriger tout dysfonctionnement. // KS

*Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

Christophe Bresson



Adjoint à l'environnement, aux mobilités et aux espaces publics

« Depuis plus d'un demi-siècle, les villes se sont construites autour de la voiture. Mais l'ère du tout automobile est révolue. Il en va de la qualité de vie en ville, de l'environnement et de la santé publique. Pour autant, il ne s'agit pas de contraindre, ni de culpabiliser, mais bien de convaincre et de conduire le changement collectivement en redessinant l'espace public afin que chaque habitant trouve ses modalités de déplacement ; que piétons, cyclistes et automobilistes cohabitent de manière apaisée.

La population est consciente des enjeux, comme le démontre, par exemple, l'augmentation du nombre de personnes ayant opté pour le vélo ces trois dernières années. De nouveaux cyclistes, qu'il importe d'accompagner par des infrastructures sécurisées et incitatives. La ligne Chronovélo 2 en cours de réhabilitation, la création à venir d'une bande cyclable bidirectionnelle sur le tronçon central de l'avenue Gabriel Péri y participeront. Favoriser les modes de déplacements actifs est également un des leviers dont nous nous emparons pour contribuer à limiter le réchauffement climatique dont on perçoit de plus en plus nettement et fréquemment les effets sur la planète et les populations. Il en va aussi de la santé publique. À l'échelle de la Métropole, 300 à 400 décès sont dus chaque année aux émissions de particules fines. La voiture n'est certes pas la seule responsable, mais elle y tient une part importante. Et puis, favoriser la marche, le vélo, comme le font le CCAS, les services des sports, environnement, hygiène et santé, à travers des balades, les parcours biodiversité et d'orientation, les activités régulières d'apprentissage, c'est aussi lutter contre la sédentarité, amener les habitants à prendre soin de leur propre santé. C'est bien au regard de tous ces enjeux que la municipalité met en œuvre une politique volontariste en faveur des déplacements alternatifs.

Enfin, je crois qu'il est plus que temps que l'État s'engage concrètement en contribuant financièrement à l'application des lois qui s'imposent aux collectivités et aux habitants, comme la ZFE qui commencera à entrer en vigueur en 2023. Il en va de même pour le développement, voire la gratuité, des transports en commun, pour le déploiement des RER urbains : l'État doit faire sa part, dans l'intérêt général. » // Propos recueillis par NP

Les écoliers EN SELLE !

C'est bien connu : plus les bonnes habitudes sont prises tôt, plus il y a de chance qu'elles perdurent à l'âge adulte. Gageons que les événements et activités organisés autour de la bicyclette donnent le goût aux enfants d'enfourcher leur deux-roues pour leurs déplacements dans la ville et dessinent les cyclistes de demain.



Sept écoles martinéroises ont participé à l'événement "Allons tous à l'école à vélo" organisé le 12 mai dernier par l'ADTC (voir ci-dessous) en partenariat avec le Smmag*. Les enfants - et les parents - ont bien joué le jeu et les taux de

participation sont montés en flèche ! 94 % des enfants de la maternelle Gabriel Péri ont pédalé de la maison à l'école, suivis par l'élémentaire Romain Rolland (90 %), les maternelles Paul Langevin (84 %) et Paul Vaillant-Couturier (78 %), les écoles élémentaires Gabriel

Péri (77 %), Paul Vaillant-Couturier (69 %) et Henri Barbusse (51 %).

Le groupe scolaire Gabriel Péri labellisé

Du côté du groupe scolaire Gabriel Péri, le concours s'est intégré à une semaine d'animations autour de la pratique du vélo et des mobilités douces (roller, trottinettes...) portée par l'association de parents d'élèves Le p'tit sou de Péri**. Parmi ces animations, la fermeture (de 8 h 15 à 8 h 45) de la rue Georges Politzer afin d'assurer une arrivée apaisée des enfants sur le parvis de l'école. Une opération reconduite chaque mercredi précédant les vacances scolaires et pour laquelle le groupe scolaire s'est vu remettre officiellement le label "Rue aux enfants, rue pour tous". // NP

*Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

**Avec le concours de l'équipe éducative du groupe scolaire et des services municipaux hygiène-santé et sport



L'ADTC SE DÉPLACER AUTREMENT

Initiatrice, entre autres, du concours "Allons tous à l'école à vélo", l'association d'usagers créée en 1974 rassemble près d'un millier d'adhérents sur l'ensemble de la région grenobloise. Elle agit pour le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, pour l'intermodalité et pour un meilleur partage de l'espace public. La Ville est porteuse de choix volontaristes en matière de développement des modes actifs de déplacements. Elle met aussi en place des mesures d'accompagnement pour faire évoluer les comportements. Dans ce cadre, elle est en lien permanent avec l'association dont l'expérience et l'expertise d'usage contribuent à enrichir la réflexion sur la pertinence des aménagements à réaliser en faveur des mobilités douces. // NP

>> Pour s'informer, adhérer, agir : 5 place Bir-Hakeim, Grenoble - adtc-grenoble.org - 04 76 63 80 55 - Mail : contact@adtc-grenoble.org

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ENQUÊTE EMC² DU SMMAG

359 communes - 826 000 habitants

439 000 habitants de la Métropole

Marche*

34 % des déplacements se font à pied

Vélo*

7 % des déplacements se font à vélo en augmentation de 50 % entre 2010 et 2020

Transports en commun*

16 % des déplacements des habitants du cœur métropolitain

60 % de fréquentation chez les moins de 25 ans

Voiture*

41 % des déplacements se font en voiture

*Données Grenoble-Alpes Métropole

PARC
EN FÊTE
SAMEDI
2 JUILLET

PARC 15H
JO BLANCHON 23H



POUR PLUS D'INFOS
FLASHEZ-MOI



Infernum Kermès

Une kermesse menée à un train d'enfer !



© Cie Des Gentils

Remettre la mythologie grecque au goût du jour ! C'est ce que se propose de faire la Compagnie Les Gentils à L'heure bleue, de façon tout à fait décalée, bricolée de bric et de broc avec des décors issus de la récup'. La troupe déploiera ses multiples talents pour faire participer le public dans une joyeuse et festive pagaille le 9 juillet prochain.

Issu du cerveau bouillonnant d'un groupe de comédiens qui se sont rencontrés au conservatoire il y a treize ans, le projet Mythologinarium déploie ses tentacules protéiformes depuis cinq ans dans la région. Avec une recherche incessante de thématiques populaires détournées, arrangées. Elles sont présentées au

public de façon à les intégrer au jeu des comédiens qui font appel, sans chichi, aux vestiges que tout un chacun a peut-être gardé de son passage au collège, en matière d'histoire de la Grèce antique.

**Un projet dépoussiérant
qui décoiffe**

Le projet Mythologinarium est comme l'Hydre de Lerne : il a plusieurs thèmes qui se déclinent sous forme de spectacles différents à l'instar des (Pas tant) petits caraoquets (de conserve) présentés par cette même troupe en décembre dernier à L'heure bleue. Pour leur retour au sein de la salle municipale, les dieux de l'Enfer grec sont parachutés dans la vie moderne et se recyclent en montant une kermesse. Ils reprennent ce qu'ils savent faire et leurs attractions font appel aux spécificités de chacun. « Au sein de ce projet mythique, on fait appel à la chanson populaire, au cabaret, à la musique et bien sûr au jeu des comédiens. Les décors sont construits à base d'objets et de matériaux

À TROP CROQUER, ÇA CRAQUE !

Dans le cadre du Festival des arts du récit, le jeudi 19 mai en fin d'après-midi à l'Espace André Malraux, Anne-Lise Vouaux-Mansel est venue dire des contes sur l'envie - de marmelade ou de compagnie, de richesse comme de justice, aux enfants dès 7 ans, mais pas que... // KS



AURÉLIEN VILLARD



Comédien

« Notre nom, Les Gentils, est né d'une blague de jeunes naïfs. On n'avait pas de nom, on était tous "bien gentils". C'est un détournement qui dit que l'on ne se prend pas au sérieux. Parce qu'en fait, on a choisi la joie, la gentillesse et la dérision pour aller rencontrer notre public dans un esprit de partage et de folie imaginative qui nous laisse à tous une grande liberté. Par ailleurs, on s'est spécialisés dans les décors de recyclage pour proposer un théâtre de proximité détournant les codes de notre société. »

de récupération. Cette proposition théâtralisée immerge le public de façon interactive, ce dernier ayant la possibilité de déambuler entre les stands de la kermesse : il n'y a pas de gradins, ni de scène à proprement parler. Les personnages mythologiques sont un peu déboussolés, ils n'ont pas les codes actuels, c'est ce décalage qui crée le ressort du spectacle... », explique Aurélien Villard, comédien. Gageons que Les Gentils - soutenus par la Ville dans leur projet artistique - sauront faire rire et divertiront le public lors de mémorables moments de détente entre amis, aussi bien qu'en famille ! // KS

Les mondes d'Elmira...

En association avec l'École d'art et de design Grenoble-Valence, l'espace Vallès ouvre sa galerie aux travaux d'Elmira Zohrehnejad. La jeune plasticienne y présente *Entre deux mondes*, sa première exposition personnelle.



© Elmira Zohrehnejad

Jeune titulaire du diplôme national supérieur d'expression artistique, Elmira Zohrehnejad présente jusqu'au 9 juillet sa première exposition personnelle : *Entre deux mondes*. Un titre lourd de sens qui n'est pas sans faire écho à ses origines franco-iraniennes. À son enfance passée là-bas, aux souvenirs qu'elle a emportés, aux dessins qui sont restés au moment de quitter sa terre natale, à l'âge de dix-sept ans. À son prénom de naissance choisi par sa grand-mère, à celui par lequel l'appelle sa maman (Elmira), à cet autre qu'elle a adopté en prenant la nationalité française... *Entre deux mondes* semble ainsi relever d'une quête d'identité

sur laquelle elle a fondé sa démarche artistique : « *J'ai décidé de travailler sur moi - et Elmira - qui vient de nulle part* », nous

dit-elle. Comme un effet miroir de son intimité, ses œuvres tiennent de la rencontre des deux médiums qu'elle affecte.

tionne, mêle et entremêle : le dessin au fusain par lequel naissent des portraits frappants de réalisme et la photographie. « *Les portraits que je déforme de mes mains en les froissant avant de les photographier et de les réimprimer revêtent une certaine violence. Ils ont quelque chose de destructeur, mais au final la beauté l'emporte* », et de ces visages destructurés émerge une œuvre singulière. Elmira joue de la dualité qui l'anime, des contrastes. Avec elle, les grands formats servent le détail. Le dehors sublime le dedans, comme la vitre de la serre du Jardin des plantes éclaboussée de soleil donnant à voir la végétation confinée ; la nature verdoyante magnifie la feuille morte... « *J'en joue parce que c'est mon histoire* », confie celle qui s'intéresse « *à la transformation, en lien avec la mienne* ». Jusqu'à la métamorphose... // NP

>> Exposition jusqu'au 9 juillet
Espace Vallès

>> Conférence "Des visages, des figures" : jeudi 23 juin à 19 h
Entrée libre

>> À voir également : l'exposition d'une classe de CP de l'école Paul Langevin réalisée au fil d'ateliers avec l'artiste

Un autre regard sur le cinéma

Sensibiliser les élèves du lycée Pablo Neruda au handicap sensoriel par le biais du cinéma, c'est tout le sens du projet mené par L'Acirra*, en partenariat avec Mon Ciné.

Lors de deux ateliers pendant le temps scolaire, des lycéens de la filière chaudronnerie et de seconde ont audiodécrit un court métrage, 999, accompagnés par une intervenante spécialisée, Sandrine Dias, et des comédiens du Théâtre du Réel. Un projet qui permet de découvrir l'audiodescription d'un film afin de sensibiliser les jeunes au handicap sensoriel, tout en les amenant à parler de cinéma. Les lycéens se sont prêtés avec sérieux et enthousiasme à cet exercice exigeant, en plusieurs étapes : travail d'analyse et de description des images, rédaction de plusieurs textes, choix de celui qui sera enregistré et



Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

enfin l'enregistrement audio par les jeunes à Mon Ciné pour caler de façon très précise le texte sur le déroulé du film. Un deuxième atelier aura lieu en dehors du temps scolaire, cette fois-ci en lien avec le service jeunesse. Ces deux audiodescriptions, ainsi que le court métrage original, avec leurs traits communs et leurs différences, seront

diffusées à Mon Ciné lors des séances dédiées à Lycéens et Apprentis au Cinéma et Passeurs d'images, puis lors des cinémas de plein air cet été. // GC

*Association des cinémas de recherche indépendants de la région Alpine

ESSM Judo

Un stage et une championne !

Elles étaient plus de 70 judokates, venues de l'ESSM Judo et d'une dizaine de clubs de la région, à se réunir au gymnase Jean-Pierre Boy, samedi 7 mai, pour le stage encadré par la championne olympique Amandine Buchard.

Vice-championne olympique en individuel, championne olympique par équipes mixtes aux JO 2021 de Tokyo, Amandine Buchard a suivi les échauffements et donné de nombreux conseils, notamment sur la technique de projection Kata Guruma, sa préférée !

Un beau temps d'échanges

« Les échanges avec Amandine étaient passionnants. Cette matinée a été incroyable. Amandine est une immense championne très accessible », se réjouit Sylvain Gente, directeur du club. Au-delà de la venue d'une championne multimédaillée, c'est aussi le sport au féminin qui était à l'honneur. « Développer la pratique féminine est une priorité pour le club, d'autant plus que le judo est majoritairement masculin. Ce type d'événement est important pour donner envie aux filles de s'essayer au judo. À l'ESSM, nous



Le maire, David Queiros, et Michelle Veyret, première adjointe, sont venus saluer les judokates.

avons réussi à rééquilibrer la proportion filles/garçons. » D'ici les vacances d'été, le club a encore d'autres temps forts à honorer : « Un tournoi senior super excellence à Marseille, le championnat de France cadet ou encore la participation de notre judokate, Léa Vilardo, au championnat de France 2^e division à Paris. » Pour placer encore les filles à l'honneur, un stage de cohésion 100 % féminin est organisé en Ardèche le 18 juin. Et pour terminer l'année en beauté, un tournoi de pétanque sera organisé sur la place Lucie Aubrac. Une belle fin d'année en perspective avant la pause estivale ! // GC

>> Les inscriptions pour l'année 2022-2023 démarrent lundi 27 juin (du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, gymnase Benoît Frachon).



© Stéphanie Néison

Il y a de la vie à "Péri" !

L'événement Périférie imaginé par l'association Les Ineffables avec le soutien de la Ville, du CCAS et du Département a rassemblé une foule d'habitants. Ouvertes en fin de matinée par un pot de l'amitié et un défilé masqué et costumé dont l'association a le secret, les festivités se sont poursuivies tout au long de la journée entre surprises musicales, pique-nique collectif dans le parc des Abeilles, animations diverses, le tout dans un décor féérique élaboré par les membres des Ineffables avec la complicité de la maison de quartier, de la crèche, de la halte-garderie, du centre de jour, de la médiathèque et de l'Union de quartier Gabriel Péri... Un bel événement, fédérateur et enjoué ! // NP



© Saïlima Nekleche

À VOS BASKETS !

La 5^e édition des 5 et 10 km de l'ESSM Athlétisme se déroulera le 25 septembre prochain. Plus urbaine avec son nouveau tracé, elle passera devant la Maison communale. Le départ unique a lieu à 10 h, rue Massenet. L'épreuve est ouverte à tous ceux et celles nés jusqu'en 2006, sans limite d'âge et munis d'un certificat d'aptitude ou d'une licence compétition reconnue. // KS

Inscriptions en ligne sur : essmathletisme.fr
Tarifs préférentiels jusqu'au 3 septembre minuit
Plus d'infos : contact@essmathletisme.fr
06 85 76 35 01

© Stéphanie Néison

Bal de la Liberté

Sous les platanes, la danse...

Sous les platanes de la belle place du Village entièrement rénovée, il régnait une douce ambiance guinguette, samedi 7 mai, lors du traditionnel bal de la Liberté ! (1) Le maire David Queiros, accompagné des élus Michelle Veyret, Christophe Bresson, Claudine Kahane et Léah Assali, conseillère déléguée à l'événementiel, sont venus saluer les participants (2).

Les Barbarins Fourchus ont déployé tout leur talent pour faire chalouper le public au son des tubes italo-américano-latins avec leur spectacle Los Kassos (3). Groupe emblématique grenoblois, voguant entre les eaux vivaces de la chanson rétro-moderne, du rock, de l'électro, du jazz, mais aussi du théâtre, du cirque ou encore du cinéma, les Barbarins Fourchus s'inspirent d'artistes aussi différents que Boris Vian, Jacques Prévert, Zavatta, Fellini, Mad Professor, Orson Welles ou les Clash. Les Martinérois, petits et grands, se sont ainsi laissés porter par *La vie en rose*, *Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?*, *La Java* ou encore par *Mon amour de Saint-Jean* revisités en mode salsa, bachata et bien d'autres rythmes encore (4-5). Entre deux pas de danse en solo ou en duo, chacun pouvait se restaurer et/ou se rafraîchir à la buvette et repartir ainsi en forme sur la piste pour virevolter, s'amuser et se dépenser ! (6)

Après deux années empêchés par la pandémie, les habitants, venus en nombre, étaient ravis de se retrouver au bal de la Liberté qui est aussi l'occasion de commémorer le 77^e anniversaire de la Libération qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai 1945. // GC



Photos © Solimo Nêkêche

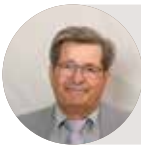


Colin Jargot

Communistes et apparentés
colin.jargot@saintmartindheres.fr

La parole est à la participation citoyenne !

La concertation engagée sur les Quartiers Sud de Saint-Martin-d'Hères est l'occasion de rappeler notre volonté d'encourager la participation citoyenne en maintenant un dialogue constant autour des projets de la ville. De même, les comités des habitants qui participent à la refonte des projets sociaux des maisons de quartier et l'abondement de la Ville aux fonds de participation des habitants qui proposent et sélectionnent eux mêmes des projets ponctuels, favorisent l'implication ainsi que les initiatives des habitants. Les exemples sont nombreux, que ce soit de la volonté des élus ou du travail quotidien des services, pour témoigner que le dialogue de proximité est bien dans l'ADN des actions de la Ville. En s'appuyant sur ces pratiques, nous envisageons, conformément à nos orientations politiques, d'élargir la mise en œuvre de la participation citoyenne. Ainsi, plutôt que d'afficher de grands discours sur la démocratie participative, nos ambitions reposeront sur les réalités de terrain afin d'éviter les décalages avec les contingences à venir ! Aujourd'hui, nous vous attendons de nouveau à la maison de quartier Paul Bert, afin de finaliser le diagnostic partagé sur les quartiers sud (accessible sur le site de la ville à la rubrique : projets-urbains/quartiers-sud). Cet automne, la concertation portera sur les dev'nirs des projets, en prenant en compte, au mieux, la parole des habitants.



Jean Cupani

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Mois de juin

Ce mois de juin est chargé en événements, au niveau national, les 12 et 19 juin 2022, avec les élections législatives qui désigneront le ou la député(e) de notre circonscription et l'ensemble des député-e-s au niveau national. Ceux-ci nous représenteront pour les 5 ans à venir. Le vote est toujours très important car il permet de nous exprimer, d'assurer notre avenir et celui de nos enfants. Quel que soit notre vote, il est l'expression de nos opinions, il permet de faire avancer et triompher nos idées et la démocratie.

Au niveau local, nous voterons, au prochain Conseil municipal, le compte administratif concernant les choix faits et votés l'an dernier ainsi que leurs applications tout le long de cette année écoulée. Par ailleurs, du 30 mai au 4 juin, a eu lieu l'opération "Clean ton quartier" (Quartier propre) qui, je l'espère, se renouvellera chaque année et s'effectuera sur différents secteurs de la ville. Enfin, le 8 juin, la ville organise la cérémonie de remise de médailles d'honneur de la Ville qui mettra à l'honneur les Martinéroises et les Martinérois médaillés du travail 2021.

Beaucoup d'autres événements auront lieu au cours de ce mois de juin, que je vous invite à découvrir sur le site de la Ville ou sur les fiches d'information disponibles en mairie ou dans les maisons de quartier.

Le groupe des élu-e-s socialistes participe à tous ces événements et serait content de vous rencontrer et discuter avec vous.



Thierry Semanz

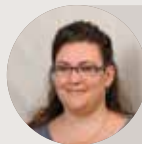
Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

L'Union (qui n'est pas la fusion) crée un immense espoir !

Après tant et tant d'années d'attente, donner un débouché politique à nos concitoyens dans les domaines du social, de l'écologie, de l'énergie, du partage des richesses, de la justice fiscale, de la démocratie, des services publics, de la lutte contre les discriminations mais aussi sur l'Union européenne et l'International est synonyme d'un espoir si grand que nous ne devons absolument pas décevoir. Comme je l'indique dans le titre l'union n'est pas la fusion. Chacune des forces politiques la composant ne renonce pas à ses convictions profondes. Et l'on peut imaginer dans le futur rajouter encore des chaises pour amplifier cette force. À Saint-Martin-d'Hères, malgré les tensions sporadiques entre les différentes forces de gauche et de progrès, cette union sacrée nous a permis d'avancer dans le sens du bien commun et de l'intérêt général. Cela nous permet en tant qu'élus locaux de discuter avec les habitants et ainsi être en phase sur l'essentiel. Et l'essentiel c'est la vie quotidienne de nos concitoyens ! L'essentiel, c'est aussi s'organiser pour lutter contre le bloc ultra libéral d'Emmanuel Macron qui détruit méthodiquement les valeurs qui ont fondé notre pays au sortir de la 2^{de} Guerre mondiale.

En effet, au niveau de la vie communale, nous nous efforçons tous les jours de mettre en place des politiques publiques luttant contre le chacun pour soi, facilitant un esprit de véritable solidarité entre les gens. C'est très bien ainsi et il faut encore amplifier cela !

Minorité municipale



Marie Coiffard

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

L'écologie c'est le pragmatisme

L'été revient et avec lui la chaleur. Au mois de mai, il aura fait les températures hautes d'un mois d'août, avec plus de 30°C pendant près d'une semaine. Cet épisode, qui ne sera sans doute pas le dernier, nous rappelle l'urgence d'appliquer les solutions qui permettront de limiter le réchauffement climatique. Ailleurs dans le monde, les températures avoisinent les 50°C, comme en Inde ou au Pakistan. Ce ne sont pas des incidents météo. Les rapports du Giec, le groupe international d'experts, chercheurs et spécialistes du climat, alertent les dirigeants politiques pages après pages. Chaque échelon peut contribuer, c'est le cas ici à Saint-Martin-d'Hères où la désartificialisation des sols doit s'accélérer. Dans les quartiers Péri, la densification de l'habitat doit être pensée pour diminuer le trafic routier et son effet tunnel. Dans les quartiers Sud et autour de Rival, la nature doit s'inviter partout, bien sûr dans les parties privées, dans les futures copropriétés, mais aussi sur l'espace public. Une nature de pleine terre, qui repousse l'usage des sols artificiels à leur strict minimum, c'est l'objectif du "Zéro artificialisation Nette" qui nécessite de réduire de 70 % l'artificialisation brute des sols d'ici 2030. En plein soleil d'été, un sol nu, en terre, atteint les 45°C, une pelouse tondue, 25°C, un sol vivant et une herbe non tondue restent sous la barre des 20°C.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

SMH, l'été approche

Impossible de consulter les nouvelles ces temps-ci sans découvrir un nouveau crime sordide : règlement de compte entre voyous, épouse brûlée vive en pleine rue, policier abattu, double assassinat sur le lieu de travail, infanticide, attentat, etc. Un drame chasse l'autre. Le chef de l'État a évoqué une « forte augmentation des violences ». Les appels au meurtre pullulent sur les réseaux sociaux. On a l'impression que le pays est à feu et à sang.

Ce n'est pas qu'une impression et dans notre commune je mets en garde le maire car les actes de dégradations, voitures qui brûlent, les déchets dans les rues ou des incivilités qui laissent des résidences en mode "dépotoir" sont bien une réalité.

Je ne vous parle pas des points de "deal" qui bourgeonnent comme au printemps. Je ne vous parle pas des feux d'artifices à minuit dans les quartiers et je peux vous dire sans me tromper que ce ne sont pas des célébrations de 14 juillet. Je ne vous parle pas non plus des rodéos dans les rues de notre ville à n'importe quelle heure, et j'ai d'ailleurs failli moi-même en être victime...

Oui l'été approche alors je demande au maire des actions efficaces afin que les Martinérois passent un été serein, paisible et en toute sécurité.

SMH, la sécurité avant tout pour nos enfants.



Jean-Charles Colas-Roy

SMH demain

jean-charles.colas-roy@saintmartindheres.fr

Autorisation du burkini dans les piscines municipales : un débat hypocrite et cynique !

Autoriser le burkini dans les piscines de Grenoble, sous couvert d'égalité des droits pour les femmes relève d'une démarche hypocrite et cynique. Hypocrite car le maire de Grenoble et sa majorité clament depuis plus de deux ans qu'il s'agit d'un non sujet tout en répondant à toutes les sollicitations des médias nationaux pour faire le buzz. Aujourd'hui le vrai combat pour l'égalité des femmes est porté par ces femmes courageuses qui luttent, partout dans le monde, pour essayer de quitter la burqa et de se libérer de l'oppression des fondamentalistes religieux. Faire passer l'autorisation du burkini pour une avancée féministe relève d'un cynisme absolu. Notre Groupe SMH Demain préfère se mobiliser, aux côtés du Président de la République, pour de vraies avancées pour les femmes à l'instar de l'autorisation de la PMA pour toutes, de la reconnaissance et du renforcement des moyens de prise en charge de l'endométriose, de l'accès gratuit pour les plus modestes à des protections périodiques, ou encore de l'amélioration de l'accueil de la parole des femmes qui dénoncent des faits de harcèlement ou de violences. Nous soutenons la prise de position claire du maire de Saint-Martin-d'Hères de ne pas modifier le règlement intérieur de notre piscine municipale. Laissons les débats sur le burkini, instrumentalisés et clientélistes, à la porte de notre commune et travaillons ensemble pour de vraies avancées en faveur de l'égalité Femme/Homme.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Pour un conseil municipal des jeunes !

La crise sanitaire a particulièrement touché les jeunes et a aggravé la situation des plus fragiles d'entre eux. Ses conséquences sont en effet terribles : décrochage scolaire, éloignement de l'emploi, désocialisation... Dans notre commune, le constat est identique. Ceci est particulièrement vrai dans les quartiers populaires où la situation était déjà inquiétante. Autre conséquence de la crise, et non la moindre : la mise à nu l'incohérence de la politique de majorité en place, où le volontarisme-réel - se limite à une accumulation - du saupoudrage haché par tranches d'âge - d'actions à destination des jeunes. Politiques initiées par le haut, sans une vision globale ni concertation avec les intéressés.

Dans cette politique municipale, aux fondements datés, les loisirs et les activités sportives sont l'essentiel. Bien entendu, une politique axée sur les loisirs ou le sport peut mener à l'émancipation et à l'autonomie. À condition quelle vise aussi l'excellence et sorte de l'achat de la paix civile à tout prix.

Pour sortir de cette impasse, une politique de la jeunesse réussie devra d'abord s'appuyer un conseil municipal des jeunes, qui élaborera et définira les besoins pour l'ensemble de la jeunesse. La mise en œuvre de celle-ci se fera dans un parcours global intégrant les domaines touchant à la jeunesse : loisirs, sports, culture, réussite scolaire. Avec des droits et des devoirs et qui dépasse la simple consommation.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil fermé
au public le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanence en Maison
communale, sur rendez-vous
au 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences en Maison
communale, sur rendez-vous,
au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique
> Contacter > Saisir le
conciliateur

IMPÔTS

Service d'accueil personnalisé
sur rendez-vous :

impots.gouv.fr - rubrique "contact".

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE PLANIFICATION

5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62

Collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux

- Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

>> Service gratuit pour les particuliers

>> Service payant pour les professionnels ayant signé une convention avec la Ville
Vaccinations : séances de vaccinations gratuites pour les enfants de plus de 6 ans et
les adultes, sur rendez-vous sur place ou au 04 76 60 74 62.

Violences conjugales : permanences du lundi au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de
planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences pour tous,
un lundi sur deux, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
sur RDV. Tél. 06 08 75 50 40.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h.
- À la permanence de soins, sur rendez-vous,
44 rue Henri Wallon (service d'aide et de soins
à domicile). Tél. 04 56 58 91 11.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE ...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis un
poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave

Horaires d'été (avril - octobre)

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 18 h

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Collecte des déchets ménagers

Poubelles grises, poubelles vertes
"Je trie", poubelles marron (déchets
alimentaires) : jours, horaires de sortie
et de remise sur l'espace privé des
conteneurs sur :

grenoblealpesmetropole.fr

À noter : afin de libérer l'espace public
au plus vite et de limiter l'impact visuel
lié à la présence de conteneurs, ces
derniers sont à rentrer au plus tôt
après la collecte.

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2022 et sur saintmartindheres.fr

LA VILLE RECRUTE DES ANIMATEURS (TRICES) POUR L'ÉTÉ



La Ville recrute pour les périodes du 11 juillet au 5 août inclus et du 8 au 30 août inclus, des animateurs pour ses accueils de loisirs estivaux. Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ou un CAP petite enfance sont nécessaires. Les personnes seront embauchées sous Contrat d'engagement au titre éducatif (CEE) au tarif de 60,33 € bruts/jour (+10 % versés au titre des congés payés). Les animateurs accueillent et encadrent des enfants de 3 à 13 ans au sein des différentes structures de loisirs de la Ville, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h (soit 47 h 30/semaine).

Renseignements, envoi de lettre de motivation et CV

Service animation enfance, 44 avenue Benoît Frachon
Tél. 04 76 60 72 02 ou 04 76 60 74 49
ou par mail : recrutement.animation@saintmartindheres.fr



24 JUIN

PAUL ÉLUARD >> 8 H 30 - 12 H

DAUDET >> 15 H - 19 H



L'ÉTÉ DES MARCHÉS



Vos marchés s'animent !



RENAULT
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules
neufs et occasions



Réparations
toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule
de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ !

POUR PLUS D'INFOS
FLASHEZ-MOI



CET ÉTÉ, ÇA
BOUGE DANS
LES MAISONS
DE QUARTIER.
ALLEZ-Y VITE !

02 JUIL.

**OUVERTURE DES FESTIVITÉS
PARC EN FÊTE !**

Parc Jo Blanchon

15 h > 23 h

06 > 29 JUIL.

L'ÉTÉ EN PLACE

Ados de 11 à 15 ans
Stade Benoît Frachon

dès 16 h

09 JUIL.

INFERNUM KERMÈS

Compagnie Les Gentils
L'heure bleue

dès 15 h

13 JUIL.

**FEU D'ARTIFICE
+ BAL**

Place Henri Dezempte

20 h

07, 15, 18, 25 JUIL.

08, 18, 27 AOÛT

CINÉ PLEIN AIR

27 AOÛT

**CLÔTURE DE L'ÉTÉ
L'APRÈS-MIDI AU PARC**

Parc Jo Blanchon

17 h 30 > 20 h 30

AGENDA

Piscine municipale

>> Jusqu'au 1^{er} juillet

Ouverture au public du lundi

au vendredi de 12 h 15 à 13 h 30

>> Du 2 juillet au 28 août

Ouverture tous les jours

de 10 h à 14 h 30 et 15 h 30 à 20 h

Commémoration

de l'Appel du 18 juin 1940

Samedi 18 juin - 11 h

// Monument aux morts de la Galochère

Conseil municipal

Mercredi 29 juin - 18 h

// Maison communale

Et en direct sur la chaîne Youtube

de la Ville

Parc en Fête !

Samedi 2 juillet - De 15 h à 23 h

// Parc Jo Blanchon

Fête nationale

Bal et feu d'artifice

Mercredi 13 juillet - 20 h

// Place Henri Dezempte

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 / contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene

Infos et billetterie sur le portail culturel :
culture.saintmartindheres.fr

Infernum Kermès

Samedi 9 juillet - Dès 15 h

// L'heure bleue

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Entre deux mondes

Exposition d'Elmira Zohrehnejad

>> **À voir jusqu'au 9 juillet**

>> **Des visages, des figures**

Conférence de Fabrice Nesta

Judi 23 juin - 19 h

Entrée libre

Espace Artothèque

Prêt d'œuvres

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h,

mercredi de 10 h à 19 h

MÉDIATHÈQUE

Romain, Louis, Paul, Fernand, Gabriel racontent...

Balades pédestres (1 h 30) pour découvrir des anecdotes, des personnages, des événements...

>> **Romain raconte...**

Mardi 12 juillet - 9 h 30

Gratuit sur réservation dans les maisons de quartier et les espaces de la médiathèque

// Maison de quartier Romain Rolland

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

CINÉ PLEIN AIR

Porco Rosso

de Hayao Miyazaki

Judi 7 juillet - 21 h 30

Parc Romain Rolland

Gagarine

de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh

Vendredi 15 juillet - 21 h 30

Stade Benoît Frachon

Le Roi Lion

de Jon Favreau

Lundi 18 juillet - 21 h 30

Parc Pré Ruffier

**Retrouvez toutes les séances de l'été
sur saintmartindheres.fr**

+ d'infos sur culture.saintmartindheres.fr